

Association POLE PIXEL

24 rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

NEOVISTA

26 Rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

Association POLE PIXEL

24 rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Association POLE PIXEL
24 rue Emile Decorps
69100 VILLEURBANNE

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	7 13 540 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	588 354 Euros
- Résultat net comptable,	(62 178) Euros

Fait à VILLEURBANNE
Le 19/03/2026

Sylvie CADART
Collaboratrice comptable

Thomas PALOP
Expert-comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 800	9 800				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	252 964	64 106	188 859	40 819	148 039	362. 67
	Installations techniques, matériel et outillage	213 943	111 591	102 352	44 134	58 219	131. 91
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
ACTIF CIRCULANT	Participations	10 000		10 000	10 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	14 290		14 290	35 722	21 432-	60. 00-
	Total II	500 998	185 497	315 501	130 675	184 826	141. 44
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	109 362	29 168	80 194	104 344	24 149-	23. 14-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	265 875		265 875	804 507	538 632-	66. 95-
	Charges constatées d'avance (2)	31 436		31 436	46 000	14 564-	31. 66-
	Valeurs mobilières de placement	225		225	0	225	NS
Comptes de Régularisation	Instruments financiers à terme et jetons détenus	20 309		20 309	72 373	52 064-	71. 94-
	Disponibilités						
	Total III	427 208	29 168	398 040	1 027 224	629 184-	61. 25-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	928 205	214 665	713 540	1 157 899	444 358-	38. 38-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres				
	Report à nouveau	24 215	5 889-	30 104	511. 22
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	62 178-	30 104	92 282-	306. 54-
	Situation nette (sous total)	37 963-	24 215	62 178-	256. 77-
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	140 133	46 905	93 228	198. 76
	Total I	102 171	71 120	31 050	43. 66
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	125 931	1 351	124 580	NS
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	29 119	14 600	14 519	99. 45
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	200 931	348 033	147 101-	42. 27-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	69 064	93 139	24 075-	25. 85-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	94 064	325 480	231 416-	71. 10-
	Produits constatés d'avance	92 260	304 176	211 916-	69. 67-
	Total V	611 370	1 086 778	475 409-	43. 74-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	713 540	1 157 899	444 358-	38. 38-

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)519 110776 611

(2) Dont emprunts participatifs15 532

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/202512	Exercice N-1 31/12/202412	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	10 400	6 500	3 900	60. 00
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	2 660	250	2 410	963. 98
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	585 694	704 111	118 417-	16. 82-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	643 033	567 789	75 243	13. 25
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	137	46	91	197. 83
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 507	3 800	2 293-	60. 33-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	23 000	32 843	9 844-	29. 97-
Total I	1 266 430	1 315 340	48 909-	3. 72-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	797 540	932 176	134 637-	14. 44-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 005	5 964	3 041	50. 98
Salaires et traitements	361 772	263 829	97 943	37. 12
Cotisations sociales	111 017	86 344	24 672	28. 57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	52 167	28 511	23 656	82. 97
Dotations aux provisions	2 523	881	1 642	186. 49
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	782	1 092	310-	28. 41-
Total II	1 334 804	1 318 797	16 007	1. 21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	68 373-	3 457-	64 916-	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	225	0	225	NS
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	225	0	225	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 062		2 062	
Différences négatives de change	18	4	14	312. 27
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	2 080	4	2 076	NS
2. Résultat financier (III-IV)	1 856-	4-	1 851-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	70 229-	3 462-	66 767-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		34 734	34 734-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 168	1 168-	100. 00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		33 566	33 566-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	8 051-		8 051-	
Total des produits (I+III+V)	1 266 655	1 350 074	83 419-	6. 18-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 328 833	1 319 970	8 864	0. 67
5. EXCEDENT OU DEFICIT	62 178-	30 104	92 282-	306. 54-

Association POLE PIXEL

24 rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NEOVISTA

26 Rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le Pôle PIXEL est une association à Villeurbanne qui accueille dans un pôle d'activité de 30 000 m² environ 400 professionnels du secteur des industries culturelles et créatives : cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, web, communication, nouveaux médias, arts numériques, etc.

L'association développe ses missions dans une logique de tiers-lieu fédérateur de la filière, en collaboration avec ses adhérents, en faveur du développement des différents réseaux et communautés des secteurs de l'image et des industries créatives en lien avec ces secteurs (Arts Numériques, jeu vidéo, FabLabing.).

Elle s'appuie sur les espaces, compétences et outils présents sur le Pôle PIXEL (LabLab, école, usine collaborative.) et, en particulier, sur la redéfinition du Studio 24 comme lieu totem d'un projet collaboratif, permettant l'ouverture du pôle aux publics.

L'association emploie 9 salariés permanents des stagiaires. Elle bénéficie de nombreux financements publics dont les plus importants sont accordés par la Région, la Métropole de Lyon, la DRAC, la Ville et la Caisse des Dépôts.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 713 540.32 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 266 430.41 Euros et dégageant un déficit de 62 178.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

l'exercice.

L'application du règlement ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers induit un changement de présentation dans la comptabilisation des quote-part de subvention d'investissement au compte de résultat de 24 832 qui apparaissent désormais en compte 747000 au lieu du compte 777000.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 800		
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements des constructions	83 311		1 69 654
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 008		80 968
Installations générales agencements aménagements divers	2 359		
Matériel de transport	1 690		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 116		7 802
TOTAL	208 484		258 424
Autres participations	10 000		
Prêts, autres immobilisations financières	35 722		
TOTAL	45 722		
TOTAL GENERAL	264 005		258 424

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 800	9 800
Installations générales agencements aménagements constr.			252 964	252 964
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			128 976	128 976
Installations générales agencements aménagements divers			2 359	2 359
Matériel de transport			1 690	1 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			80 918	80 918
TOTAL			466 908	466 908
Autres participations			10 000	10 000
Prêts, autres immobilisations financières		21 429	14 292	14 292
TOTAL		21 429	24 292	24 292
TOTAL GENERAL		21 429	501 000	501 000

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 800			9 800
Installations générales agencements aménagements constr.		42 491	21 615		64 106
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		20 978	19 940		40 918
Installations générales agencements aménagements divers		524	472		996
Matériel de transport		1 690			1 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 848	10 140		67 987
TOTAL		123 530	52 167		175 697
TOTAL GENERAL		133 330	52 167		185 497
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	21 615				
Instal.techniques matériel outillage indus.	19 940				
Instal.générales agenc.aménag.divers	472				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 140				
TOTAL	52 167				
TOTAL GENERAL	52 167				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	5 889 -	30 104		0 -	24 215
Excédent ou déficit de l'exercice	30 104	30 104 -		62 178	62 178 -
Situation nette	24 215			62 178	37 963 -
Subventions d'investissement	46 905		118 060	24 832	140 133
TOTAL I	71 120		118 060	87 010	102 171

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	28 153	2 523	1 507		29 168
TOTAL	28 153	2 523	1 507		29 168
TOTAL GENERAL	28 153	2 523	1 507		29 168
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 523	1 507		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	14 290	14 290	
Clients douteux ou litigieux	41 641	41 641	
Autres créances clients	67 722	67 722	
Personnel et comptes rattachés	168	168	
Impôts sur les bénéfices	8 051	8 051	
Taxe sur la valeur ajoutée	30 221	30 221	
Divers état et autres collectivités publiques	223 588	223 588	
Débiteurs divers	3 847	3 847	
Charges constatées d'avance	31 436	31 436	
TOTAL	420 963	420 963	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 402	16 402		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	109 530		57 663	51 867
Emprunts et dettes financières divers	29 119	29 119		
Fournisseurs et comptes rattachés	200 931	200 931		
Personnel et comptes rattachés	25 222	25 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 837	30 837		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 212	12 212		
Autres impôts taxes et assimilés	793	793		
Autres dettes	94 064	94 064		
Produits constatés d'avance	92 260	92 260		
TOTAL	611 370	501 840	57 663	51 867
Emprunts souscrits en cours d'exercice	109 530			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	3 5 0 0 1
Autres créances	2 2 3 5 8 8
Total	2 5 8 5 8 9

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 6 9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 2 1 5 6
Dettes fiscales et sociales	3 4 3 8 7
Autres dettes	9 0 9 7
Total	7 6 5 1 0

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 1 4 3 6
Total	3 1 4 3 6
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	9 2 2 6 0
Total	9 2 2 6 0

Subventions d'équipement

L'association a bénéficié des subventions d'investissements suivantes :

- Métropole en 2016 pour 60 000 euros
- Métropole en 2020 pour 34 000 euros
- Métropole en 2021 pour 34 500 euros
- Métropole en 2023 pour 31 858 euros
- Villeurbanne en 2024 pour 8 128,83 euros
- Villeurbanne en 2025 pour 39 757 euros
- Caisse des Dépôts France 2030 en 2025 pour 78 303 euros

Soit un total de subventions d'investissement de 286 547,26 euros.

La quote-part reprise dans le compte de résultat est de 24 832,03 euros comptabilisée dans le compte 747000 conformément au nouveau règlement ANC 2022-06.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ville de Villeurbanne	25 000
DRAC	119 000
Métropole de Lyon	173 500
Région Auvergne Rhône Alpes	70 000
DGMIC	918 -
FSE	70 751
Caisse des Dépôts France 2030 VFX	113 613
AFEV/ADCT	1 100
Fonpeps & aides apprenti & aide CIFRE	46 156
Total	618 202

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Employés	7
Total	13

Valorisation des contributions volontaires

L'association n'a pas mis en place d'organisation permettant d'obtenir des informations quantitatives précises et exhaustives pour valoriser les contributions volontaires.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 100 euros facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations - Participations (10 à 50% du capital détenu) -SCIC Studio24	50 000	20	5 198
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES...				
20510000 Site internet	9 800. 00	9 800. 00		
28051000 Amort site internet	9 800. 00-	9 800. 00-		
CONSTRUCTIONS	188 858. 51	40 819. 44	148 039. 07	362. 67
21450000 Agencement-aménag. sur sol d'a	252 964. 46	83 310. 64	169 653. 82	203. 64
28145000 Amort construction s/ sol autr	64 105. 95-	42 491. 20-	21 614. 75-	50. 87-
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	102 352. 21	44 133. 69	58 218. 52	131. 91
21540000 Matériel industriel	128 976. 13	48 008. 13	80 968. 00	168. 65
21810000 Installations générales, agenc	2 359. 00	2 359. 00		
21820000 Matériel de transport	1 689. 67	1 689. 67		
21830000 Matériel de bureau & informati	42 242. 63	36 713. 25	5 529. 38	15. 06
21840000 Mobilier	38 675. 76	36 402. 87	2 272. 89	6. 24
28154000 Amort matériel industriel	40 918. 00-	20 978. 00-	19 940. 00-	95. 05-
28181000 Amort installations générales	996. 00-	524. 00-	472. 00-	90. 08-
28182000 Amort matériel transport	1 689. 67-	1 689. 67-		
28183000 Amort matériel informatique	34 827. 94-	29 906. 19-	4 921. 75-	16. 46-
28184000 Amort mobilier	33 159. 37-	27 941. 37-	5 218. 00-	18. 67-
PARTICIPATIONS	10 000. 00	10 000. 00		
26100000 Titres de participation	10 000. 00	10 000. 00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	14 289. 88	35 721. 56	21 431. 68-	60. 00-
27500000 Cautions	14 289. 88	35 721. 56	21 431. 68-	60. 00-
TOTAL II	315 500. 60	130 674. 69	184 825. 91	141. 44
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	80 194. 13	104 343. 50	24 149. 37-	23. 14-
41100000 Clients	32 720. 51	80 309. 70	47 589. 19-	59. 26-
41600000 Clients douteux	41 640. 53	37 766. 31	3 874. 22	10. 26
41810000 Clients - fae	35 001. 02	14 420. 00	20 581. 02	142. 73
49100000 Dépréciation créances douteuse	29 167. 93-	28 152. 51-	1 015. 42-	3. 61-
AUTRES CRÉANCES	265 875. 05	804 506. 86	538 631. 81-	66. 95-
40100000 Fournisseurs	2 907. 08	3 542. 67	635. 59-	17. 94-
40910000 F/ss avances, acomptes versés		1 418. 33	1 418. 33-	100. 00-
40920000 F/ss trop versé	620. 00	620. 00		
40960000 Fournisseurs consignes	320. 00		320. 00	
40980000 Fournisseurs aar		23. 92	23. 92-	100. 00-
42100000 Personnel rémunérations dues	168. 15		168. 15	
43870000 Ijss à recevoir		767. 05	767. 05-	100. 00-
44110000 Subvention France 2030 VFX	146 121. 00	584 483. 00	438 362. 00-	75. 00-
44170000 Subventions d'exploitation	73 550. 54	114 918. 00	41 367. 46-	36. 00-
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	8 051. 00		8 051. 00	
44562200 Tva déductible sur immobilisat		0. 38	0. 38-	100. 00-
44562700 Tva sur immo. 20 %	2 257. 00		2 257. 00	
44566100 Tva déductible 2.1%		96. 39	96. 39-	100. 00-
44566200 Tva déductible sur abs	6 949. 85	45 671. 62	38 721. 77-	84. 78-
44566400 Tva autoliquidée intra ue ps		0. 20	0. 20-	100. 00-
44566410 Tva autoliquidée hors ue		0. 07	0. 07-	100. 00-
44566600 Tva déductible 10 %	2 893. 90	1 937. 05	956. 85	49. 40
44566700 Tva déductible 20 %	10 817. 93		10 817. 93	
44567000 Crédit de tva reporter	1 946. 00	10 174. 00	8 228. 00-	80. 87-
44583000 Remboursement crédit tva		25 000. 00	25 000. 00-	100. 00-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
44586000 Tva sur fnp	5 355. 94	1 828. 77	3 527. 17	192. 87
44587000 Tva sur fae		1 665. 69	1 665. 69-	100. 00-
44870000 Produits à recevoir	3 916. 66	12 359. 72	8 443. 06-	68. 31-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31 436. 30	45 999. 96	14 563. 66-	31. 66
48600000 Charges constatées d'avance	31 436. 30	45 999. 96	14 563. 66-	31. 66-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	225. 05	0. 29	224. 76	NS
50810000 Livret A	225. 05	0. 29	224. 76	NS
DISPONIBILITES	20 309. 19	72 373. 28	52 064. 09-	71. 94
51211000 Caisse d'epargne		72 373. 28	72 373. 28-	100. 00-
51221000 Soci?t? G?n?rale - compte admi	836. 50		836. 50	
51222000 Soci?t? G?n?rale - compte cour	14 000. 00		14 000. 00	
51223000 Soci?t? G?n?rale - fonds de r?	5 298. 69		5 298. 69	
53000000 Caisse	174. 00		174. 00	
TOTAL III	398 039. 72	1 027 223. 89	629 184. 17-	61. 25
TOTAL GENERAL	713 540. 32	1 157 898. 58	444 358. 26-	38. 38

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REPORT A NOUVEAU	24 215. 49	5 888. 72-	30 104. 21	511. 22
11000000 Report à nouveau	24 215. 49		24 215. 49	
11900000 Report à nouveau		5 888. 72-	5 888. 72	100. 00
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	62 178. 10-	30 104. 21	92 282. 31-	306. 54
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	37 962. 61-	24 215. 49	62 178. 10-	256. 77
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	140 133. 19	46 904. 79	93 228. 40	198. 76
13100000 Subventions d'équipement	286 547. 26	168 486. 83	118 060. 43	70. 07
13900000 Subventions invest virées cr	146 414. 07-	121 582. 04-	24 832. 03-	20. 42-
TOTAL I	102 170. 58	71 120. 28	31 050. 30	43. 66
TOTAL II				
TOTAL III				
TOTAL IV				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	125 931. 34	1 351. 13	124 580. 21	NS
16410000 Emprunt	109 529. 63		109 529. 63	
16884000 Intérêts courus sur emprunt	276. 87		276. 87	
51211000 Caisse d'epargne	15 532. 31		15 532. 31	
51810000 Intérêts courus à payer	592. 53	1 351. 13	758. 60-	56. 15-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	29 119. 00	14 599. 59	14 519. 41	99. 45
16500000 Dépôts et cautionnements reçus	29 119. 00	14 599. 59	14 519. 41	99. 45
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	200 931. 18	348 032. 66	147 101. 48-	42. 27
40100000 Fournisseurs	168 774. 95	337 123. 99	168 349. 04-	49. 94-
40810000 Factures non parvenues	32 156. 23	10 908. 67	21 247. 56	194. 78
DETTES FISCALES ET SOCIALES	69 064. 00	93 138. 75	24 074. 75-	25. 85
42100000 Personnel rémunérations dues		45. 87	45. 87-	100. 00-
42110000 Salaires intermittents		102. 60	102. 60-	100. 00-
42300000 Notes de frais		24. 98	24. 98-	100. 00-
42310100 Ndf Bastien	54. 48	54. 48		
42310200 Ndf Géraldine	116. 13	1 318. 65	1 202. 52-	91. 19-
42310400 Ndf Pierre	91. 34	71. 21	20. 13	28. 27
42310900 Ndf Maxence	64. 75		64. 75	
42311300 Ndf Julien	2. 01		2. 01	
42820000 Dettes prov. congés payés	24 893. 47	13 158. 48	11 734. 99	89. 18
43110000 Urssaf	11 663. 97	25 641. 71	13 977. 74-	54. 51-
43712000 Cong?s spectacle	23. 25		23. 25	
43730000 Apicil retraite	1 132. 04	1 680. 60	548. 56-	32. 64-
43733000 Audiens	3 407. 57	1 504. 37	1 903. 20	126. 51
43734000 Pôle emploi spectacle	15. 26		15. 26	
43740000 Afdas	2 976. 02	1 338. 25	1 637. 77	122. 38
43750000 Agessa	691. 72	696. 72	5. 00-	0. 72-
43760000 Tickets restaurant	1 575. 00	980. 00	595. 00	60. 71
43820000 Charges sur congés . payer	8 048. 21	4 150. 73	3 897. 48	93. 90
43871000 Cmb	180. 00	187. 15	7. 15-	3. 82-
43872000 Fcap	888. 86	433. 17	455. 69	105. 20

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
43873000	Fnas	234. 89	994. 00	759. 11-	76. 37-
44210000	Prélèvement à la source	651. 32	377. 96	273. 36	72. 33
44520000	Tva autoliquidée ue ps		0. 20	0. 20-	100. 00-
44521000	Tva autoliquidée hors ue		0. 07	0. 07-	100. 00-
44566700	Tva déductible 20 %		21 452. 39	21 452. 39-	100. 00-
44571600	Tva collectée 10 %		38. 97	38. 97-	100. 00-
44571700	Tva collectée 20 %	7 936. 32	18 744. 21	10 807. 89-	57. 66-
44587000	Tva sur fae	4 275. 41		4 275. 41	
44860000	Etat impôt à payer	141. 98	141. 98		
AUTRES DETTES		94 064. 02	325 480. 12	231 416. 10-	71. 10
41100000	Clients	5 957. 20	2 448. 60	3 508. 60	143. 29
41910000	Acompte reçu		605. 00	605. 00-	100. 00-
41980000	Clients - aae	9 096. 50	24 417. 20	15 320. 70-	62. 75-
46700000	Autres comptes débiteurs/crédi	79 010. 32	298 009. 32	218 999. 00-	73. 49-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		92 260. 20	304 176. 05	211 915. 85-	69. 67
48700000	Produits constatés d'avances	92 260. 20	304 176. 05	211 915. 85-	69. 67-
TOTAL V		611 369. 74	1 086 778. 30	475 408. 56-	43. 74
TOTAL GENERAL		713 540. 32	1 157 898. 58	444 358. 26-	38. 38

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

			Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
COTISATIONS			10 400.00	6 500.00	3 900.00	60.00
75600000	Adhésions		10 400.00	6 500.00	3 900.00	60.00
VENTES DE BIENS			2 659.96	250.00	2 409.96	963.98
70710000	Ventes marchandises		2 659.96	250.00	2 409.96	963.98
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE			585 693.77	704 110.73	118 416.96-	16.82-
70600000	Prestations de services		45 855.09	71 114.62	25 259.53-	35.52-
70601000	Prestations services exo			20 100.00	20 100.00-	100.00-
70610000	Redevance Pixel entreprises		81 734.29	104 351.00	22 616.71-	21.67-
70610100	Redevance 36 Emile Decorps		21 000.00	20 807.00	193.00	0.93
70610150	Prestations formations exo TVA		36 237.00	27 073.28	9 163.72	33.85
70611000	Redevance parking		6 381.00	7 772.00	1 391.00-	17.90-
70612000	Redevance Le Cube		92 607.69	162 079.22	69 471.53-	42.86-
70613000	Redevance salle réunion pixel		6 557.00	3 743.50	2 813.50	75.16
70615000	Redevance foodtruck		4 738.67	4 642.67	96.00	2.07
70617000	Redevance stockage		1 669.46	4 326.90	2 657.44-	61.42-
70617100	Redevance Poizat		26 986.20		26 986.20	
70618000	Redevance studio 24		89 575.61	80 510.00	9 065.61	11.26
70618100	Locations studios lumière		680.00-	3 908.33	4 588.33-	117.40-
70618200	Location s24			34 800.00	34 800.00-	100.00-
70618210	Fluides gaz studio 24		6 051.15-	2 524.86	8 576.01-	339.66-
70618250	Location locaux primat		51 990.05		51 990.05	
70619000	Billetterie exposition			92.73-	92.73	100.00
70619200	Redevances extension		26 233.45	69 759.36	43 525.91-	62.39-
70619210	Fluides extension		6 304.63	2 859.26	3 445.37	120.50
70619220	Redevance parking Extension		10 541.70		10 541.70	
70620000	Refacturation conso electrique		7 584.86	500.00	7 084.86	NS
70650000	Entretien des locaux		150.00	4 332.00	4 182.00-	96.54-
70680000	Mise à disposition personnel		2 400.00	300.00	2 100.00	700.00
70880000	Refacturations diverses		73 878.22	78 699.46	4 821.24-	6.13-
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			643 032.69	567 789.44	75 243.25	13.25
74011000	Subventions Villeurbanne		25 000.00	30 000.00	5 000.00-	16.67-
74012000	Subventions DRAC		119 000.00	142 500.00	23 500.00-	16.49-
74013000	Subventions métropole		173 500.00	183 500.00	10 000.00-	5.45-
74014000	Subventions Région		70 000.00	78 000.00	8 000.00-	10.26-
74015000	Subventions DGMIC		918.00-	20 000.00	20 918.00-	104.59-
74016000	Subventions FSE		70 750.54	38 000.00-	108 750.54	286.19
74017000	Subventions pôle ICC			25 000.00	25 000.00-	100.00-
74018000	Subventions France 2030 VFX		113 612.59	93 310.95	20 301.64	21.76
74049000	Subventions autres		1 100.00	2 000.00	900.00-	45.00-
74070000	Aides à l'emploi		46 155.53	31 478.49	14 677.04	46.63
74700000	Subventions d'investissement		24 832.03		24 832.03	
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			137.00	46.00	91.00	197.83
75400000	Dons		137.00	46.00	91.00	197.83
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS			1 507.42	3 800.00	2 292.58-	60.33-
78150000	Reprise provison pour risque			3 800.00	3 800.00-	100.00-
78174000	Reprise dépréc client douteux		1 507.42		1 507.42	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
AUTRES PRODUITS	22 999. 57		32 843. 39		9 843. 82-	29. 97-
72200000 Production immobilisée	22 986. 77		29 867. 65		6 880. 88-	23. 04-
75800000 Produits divers gestion	12. 80		315. 74		302. 94-	95. 95-
79100000 Transferts de charges exploita			2 660. 00		2 660. 00-	100. 00-
TOTAL I	1 266 430. 41		1 315 339. 56		48 909. 15-	3. 72-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	797 539. 70		932 176. 40		134 636. 70-	14. 44-
60400000 Achats etudes/prestations serv	109 097. 78		52 559. 90		56 537. 88	107. 57
60410000 Animation interventions	41 262. 74		98 541. 16		57 278. 42-	58. 13-
60611000 Electricité	40 395. 61		48 936. 06		8 540. 45-	17. 45-
60612000 Eau	2 413. 03		1 115. 94		1 297. 09	116. 23
60612500 Gaz			5 364. 15-		5 364. 15	100. 00
60630000 Fournitures entretien, petit é	10 667. 99		21 961. 50		11 293. 51-	51. 42-
60640000 Fournitures administratives	1 018. 68		262. 20		756. 48	288. 51
61100000 Sous-traitance	1 348. 87		1 367. 70		18. 83-	1. 38-
61220000 Crédit-bail mobilier	4 832. 00		2 750. 00		2 082. 00	75. 71
61320000 Loyers bureau production			146. 98		146. 98-	100. 00-
61321000 Loyers pixel entreprises	88 268. 95		153 016. 95		64 748. 00-	42. 31-
61322000 Loyers parkings	4 455. 70		3 465. 82		989. 88	28. 56
61325000 Loyers cube	22 689. 84		22 254. 76		435. 08	1. 95
61326000 Loyer poizat	2 435. 25		22 398. 00		19 962. 75-	89. 13-
61327000 Loyer 36	17 019. 96		26 832. 40		9 812. 44-	36. 57-
61328000 Loyer studio 24	61 294. 65		111 839. 23		50 544. 58-	45. 19-
61328250 Loyer Primat	80 797. 14				80 797. 14	
61329000 Loyers ponctuels	5 377. 55				5 377. 55	
61330000 Location matériel	20 556. 26		9 715. 76		10 840. 50	111. 58
61350000 Locations ponctuelles			6 797. 58		6 797. 58-	100. 00-
61360000 Location hebergement site inte	139. 36		138. 92		0. 44	0. 32
61380000 Abonnement logiciels	14 693. 26		11 003. 48		3 689. 78	33. 53
61421000 Charges pixel entreprises	19 418. 41		38 974. 17		19 555. 76-	50. 18-
61425000 Autres charges locatives	32 670. 15		26 964. 90		5 705. 25	21. 16
61500000 Entretien et r?paration	115. 00		2 634. 22		2 519. 22-	95. 63-
61520000 Entretien et rép. / b immobil	36 367. 20		58 199. 92		21 832. 72-	37. 51-
61560000 Maintenance photocopieur	138. 17		1 845. 47		1 707. 30-	92. 51-
61561000 Maintenance informatique	6 904. 64		10 019. 57		3 114. 93-	31. 09-
61562000 Maintenance s?curit?	5 964. 39		14 642. 93		8 678. 54-	59. 27-
61565000 Gardiennage / sécurité	7 186. 25		8 119. 74		933. 49-	11. 50-
61600000 Primes d'assurance	11 658. 94		11 026. 86		632. 08	5. 73
61820000 Formation			18. 00		18. 00-	100. 00-
62261000 Honoraires expert-comptable	7 564. 00		9 267. 34		1 703. 34-	18. 38-
62262000 Honoraires juridiques	6 895. 33		6 000. 00		895. 33	14. 92
62263000 Honoraires divers	50 618. 74		73 401. 36		22 782. 62-	31. 04-
62264000 Honoraires cac	3 100. 00		3 100. 00			
62300000 Communication			899. 00		899. 00-	100. 00-
62311000 Annonces & insertions	1 381. 52		1 008. 52		373. 00	36. 98
62330000 Foires et expositions			6 489. 79		6 489. 79-	100. 00-
62360000 Catalogues & imprimés	3 534. 45		2 126. 70		1 407. 75	66. 19
62411000 Port pay? soumis	34. 74		94. 22		59. 48-	63. 13-
62510000 Frais de déplacement	20 030. 38		15 071. 79		4 958. 59	32. 90
62570000 Réceptions	16 625. 23		25 927. 36		9 302. 13-	35. 88-
62600000 Frais postaux	86. 33		74. 83		11. 50	15. 37
62610000 Internet	21 636. 35		15 661. 96		5 974. 39	38. 15
62620000 Téléphone portable	3 520. 08		2 438. 09		1 081. 99	44. 38
62700000 Services bancaires et assimilé	5 581. 55		7 753. 47		2 171. 92-	28. 01-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62710000 Frais ?mission pr?t	4 415. 92		4 415. 92	
62720000 Frais bancaires affacturage	2 157. 31		2 157. 31	
62800000 Divers	1 170. 00	676. 00	494. 00	73. 08
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	9 004. 65	5 963. 95	3 040. 70	50. 98
63120000 Taxe d'apprentissage	2 221. 58	1 555. 03	666. 55	42. 86
63330000 Formation professionnelle	5 146. 07	2 869. 83	2 276. 24	79. 32
63500000 Autres impôts		26. 09	26. 09-	100. 00-
63511000 Contribution foncière entrepri	1 637. 00	1 513. 00	124. 00	8. 20
SALAIRES ET TRAITEMENTS	361 771. 55	263 828. 57	97 942. 98	37. 12
64110000 Salaires bruts permanents	331 087. 34	232 048. 00	99 039. 34	42. 68
64112000 Salaires bruts intermittents	2 806. 09	20 318. 47	17 512. 38-	86. 19-
64120000 Congés payés	11 734. 99	2 040. 14	9 694. 85	475. 21
64130000 Primes & gratifications	5 220. 71		5 220. 71	
64140000 Prise en charge transport	1 468. 17	1 171. 21	296. 96	25. 35
64141000 Indemnités stagiaires	9 454. 25	7 582. 05	1 872. 20	24. 69
64160000 D?fraissements		668. 70	668. 70-	100. 00-
COTISATIONS SOCIALES	111 016. 50	86 344. 42	24 672. 08	28. 57
64510000 Cotisations urssaf	52 801. 01	38 712. 15	14 088. 86	36. 39
64511000 Cotisations urssaf artistes	8. 14	11. 65	3. 51-	30. 13-
64530000 Cotisations retraite	15 030. 85	11 921. 19	3 109. 66	26. 09
64531000 Cotisations prévoyance	3 847. 89	2 761. 42	1 086. 47	39. 34
64532000 Cotisations mutuelle	4 005. 86	2 854. 15	1 151. 71	40. 35
64540000 Cotisations chômage	14 047. 29	9 873. 15	4 174. 14	42. 28
64541000 Cotisations chômage intermitte	266. 23	2 041. 71	1 775. 48-	86. 96-
64550000 Cotisations congés spectacle	434. 94	3 149. 34	2 714. 40-	86. 19-
64560000 Cotisations sociales s/cp	3 897. 48	313. 43	3 584. 05	NS
64710000 Tickets restaurants	11 857. 68	8 626. 60	3 231. 08	37. 45
64720000 Cotisations fnas	4 841. 45	5 329. 97	488. 52-	9. 17-
64725000 Cotisations fcap	834. 73	52. 51	782. 22	NS
64750000 Médecine du travail	958. 50	630. 00	328. 50	52. 14
64751000 Médecine du travail intermitte	50. 00	67. 15	17. 15-	25. 54-
64910000 R?gularisation cotisations soc	1 865. 55-		1 865. 55-	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	52 166. 50	28 510. 60	23 655. 90	82. 97
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	52 166. 50	28 510. 60	23 655. 90	82. 97
DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 522. 84	880. 59	1 642. 25	186. 49
68174000 Dot. dépréciation créances dou	2 522. 84	880. 59	1 642. 25	186. 49
AUTRES CHARGES	782. 04	1 092. 42	310. 38-	28. 41-
65160000 Droits d'auteur	740. 00	1 060. 00	320. 00-	30. 19-
65800000 Charges diverses gestion	42. 04	32. 42	9. 62	29. 67
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 334 803. 78	1 318 796. 95	16 006. 83	1. 21
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 373. 37-	3 457. 39-	64 915. 98-	NS
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	224. 76	0. 01	224. 75	NS
76800000 Autres produits financiers	224. 76	0. 01	224. 75	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	224. 76	0. 01	224. 75	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES 66116000 Intérêts emprunts	2 062. 35		2 062. 35	
	2 062. 35		2 062. 35	
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE 66600000 Pertes de change	18. 14	4. 40	13. 74	312. 27
	18. 14	4. 40	13. 74	312. 27
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	2 080. 49	4. 40	2 076. 09	NS
RESULTAT FINANCIER	1 855. 73-	4. 39-	1 851. 34-	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	70 229. 10-	3 461. 78-	66 767. 32-	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS 77180000 Autres produits exceptionnels 77700000 Quote-part subventions invest.		34 734. 27	34 734. 27-	100. 00-
		13 300. 85	13 300. 85-	100. 00-
		21 433. 42	21 433. 42-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		34 734. 27	34 734. 27-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES 67180000 Autres charges exceptionnelles		1 168. 28	1 168. 28-	100. 00-
		1 168. 28	1 168. 28-	100. 00-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 168. 28	1 168. 28-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		33 565. 99	33 565. 99-	100. 00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES 69900000 Crédits d'impôts	8 051. 00-		8 051. 00-	
	8 051. 00-		8 051. 00-	
TOTAL DES PRODUITS	1 266 655. 17	1 350 073. 84	83 418. 67-	6. 18-
TOTAL DES CHARGES	1 328 833. 27	1 319 969. 63	8 863. 64	0. 67
EXCEDENT OU DEFICIT	62 178. 10-	30 104. 21	92 282. 31-	306. 54-

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société:						Adresse du siège social:					
Association POLE PIXEL						24 rue Emile Decorps					
SIRET		8 1 3 0 5 0 5 0 7 0 0 0 1 7				69100 VILLEURBANNE					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:											
						SIRET					
B ACTIVITE											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit		70 229			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés									
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%					
		Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W					
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)						Base d'imposition		Chiffre d'affaires			
								Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)						Base d'imposition		Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:					
NEOVISTA 26 Rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE						Tél:					
						Identité du déclarant:					
						Date: 19/03/2026		Lieu: VILLEURBANNE			
						Qualité et nom du signataire:		Président			
						Signature		BOUILLON Thomas			
Examen de conformité fiscale (ECF)											

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
						5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %	15 %	19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONLS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 rue Emile Decorps

69100 VILLEURBANNE

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 81305050700017

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 131122025		N-1 131122024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9800	AG	9800					
	Fonds commercial (1)	AH		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP	252964	AQ	64106	188859		40819		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	128976	AS	40918	88058		27030		
	Autres immobilisations corporelles	AT	84967	AU	70673	14294		17104		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW						
	Participations	CS	10000	CT		10000		10000		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	14290	BI		14290		35722		
	TOTAL (II)	BJ	500998	BK	185497	315501		130675		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW				1418		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	109362	BY	29168	80194		104344		
Autres créances (3)		BZ	265875	CA		265875		803089		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	225	CE		225		0	
	Disponibilités	CF	20309	CG		20309		72373		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	31436	CI		31436		46000		
	TOTAL (III)	CJ	427208	CK	29168	398040		1027224		
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	928205	1A	214665	713540		1157899	
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	14290	(3) Part à plus d'un an :	CR		
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH	24 215	(5 889)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(62 178)	30 104		
	Subventions d'investissement			DJ	140 133	46 905		
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	102 171	71 120		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	125 931	1 351		
	Emprunts et dettes financières divers		(dont emprunts participatifs	EI	)	DV	29 119	14 600
	Instruments financiers à terme			D1				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		605		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	200 931	348 033		
	Dettes fiscales et sociales			DY	69 064	93 139		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	94 064	324 875		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	92 260	304 176		
TOTAL (IV)			EC	611 370	1 086 778			
Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)			ED					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	713 540	1 157 899			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
			Ecart de réévaluation libre	1D				
			Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	501 840	1 080 787		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	15 532				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL											Néant			*		
			Exercice N							Exercice (N-1)						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 660		FB			FC	2 660		250				
	Production vendue	Biens*	FD			FE			FF							
			Services*	FG	547 580		FH	38 114		FI	585 694		704 111			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	550 240		FK	38 114		FL	588 354		704 361				
	Production stockée*									FM						
	Production immobilisée*									FN	22 987		29 868			
	Subventions d'exploitation									FO	643 033		567 789			
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)									FP	1 507		6 460			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles									F1						
	Autres produits (1) (11)									FQ	10 550		6 862			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)									FR	1 266 430		1 315 340			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*									FS					
Variation de stock (marchandises)*									FT							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*									FU							
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*									FV							
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *									FW	797 540		932 176				
Impôts, taxes et versements assimilés*									FX	9 005		5 964				
Salaires et traitements*									FY	359 906		263 829				
Cotisations sociales (10)									FZ	112 882		86 344				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	- dotations aux amortissements* (14)						GA	52 167		28 511				
			- dotations aux dépréciations						GB							
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*									GC	2 523		881		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées									G1							
Autres charges (12)									GE	782		1 092				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)									GF	1 334 804		1 318 797				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	(68 373)		(3 457)				
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)							GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)							GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	225		0			
	Reprises sur dépréciations									GM						
	Différences positives de change									GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie									GO						
	Produits des cessions d'immobilisations financières									G2						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)									GP	225		0				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*									GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	2 062					
	Différences négatives de change									GS	18		4			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées									G3						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT						
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)									GU	2 080		4			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	(1 856)		(4)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	(70 229)		(3 462)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD		34 734	
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH		1 168	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		33 566	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)								HK	(8 051)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 266 655	1 350 074	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 328 833	1 319 970	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(62 178)	30 104	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP	4 832	2 750
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	740	1 060	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A11			
		dont cotisations Madelin								A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
									Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 800	PF		PG		PH	9 800
TOTAL I		RK	9 800	RM		RN		RO	9 800
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	42 491	PW	21 615	PX		PY	64 106
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	20 978	QA	19 940	QB		QC	40 918
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	524	QE	472	QF		QG	996
	Matériel de transport	QH	1 690	QI		QJ		QK	1 690
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 848	QM	10 140	QN		QO	67 987
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	123 530	QV	52 167	QW		QX	175 697
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	133 330	QP	52 167	QQ		QR	185 497

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL										Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D			
		6E		6F		6G		6H			
		O2		O3		O4		O5			
		9U		9V		9W		9X			
		O6		O7		O8		O9			
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T	28 153	6U	2 523	6V	1 507	6W	29 168		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B	28 153	TY	2 523	TZ	1 507	UA	29 168		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	28 153	UB	2 523	UC	1 507	UD	29 168		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 523	UF	1 507					
	- financières		UG		UH						
	- exceptionnelles		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.											
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL										Néant		☐	*					
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL				UM				UN					
	Prêts (1) (2)				UP				UR				US					
	Autres immobilisations financières				UT	14 290			UV	14 290			UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	41 641			41 641									
	Autres créances clients				UX	67 722			67 722									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)				Z1													
	Personnel et comptes rattachés				UY	168			168									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ													
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	8 051			8 051									
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	30 221			30 221									
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN													
		Divers			VP	223 588			223 588									
	Groupe et associés (2)				VC													
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 847			3 847									
	Charges constatées d'avance				VS	31 436			31 436									
	TOTAUX					VT	420 963			VU	420 963			VV				
RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD													
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE													
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF												
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1			A 1 an au plus 2			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3			A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y													
Autres emprunts obligataires (1)					7Z													
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	16 402			16 402									
			à plus de 1 an à l'origine		VH	109 530						57 663			51 867			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	29 119			29 119									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	200 931			200 931									
Personnel et comptes rattachés					8C	25 222			25 222									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	30 837			30 837									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E														
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	12 212			12 212										
	Obligations cautionnées			VX														
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	793			793										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J													
Groupe et associés (2)					VI													
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	94 064			94 064									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					Z2													
Produits constatés d'avance					8L	92 260			92 260									
TOTAUX					VY	611 370			vz	501 840			57 663			51 867		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	109 530			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK				* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL										Néant ☐ *		Exercice N, clos le :																								
												3 1 1 2 2 0 2 5																								
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés																			WA																
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD						Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE						WB													
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF						Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)					WG						XE													
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					RA						(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)					RB																			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI						Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)					XX						XW													
	Amendes et pénalités					WJ						Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)					XZ																			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																			XY																
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																			I7																
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.					WL						Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI					L7						K7												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)														I8																
						- imposées au taux de 0 %														ZN																
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme														WN																
						- Plus-values soumises au régime des fusions														WO																
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																			XR																	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé					DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)					SU						Zones d'entreprises * (activité exonérée)					SW						WQ									
										Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro					M8																					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																			Y1																	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																			Y3																	
															TOTAL I					WR																
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS	62 178															
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *																			WT																	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)																			WU																	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)														WV																
						- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)														WH																
						- imposées aux taux de 19 %														WP																
						- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures														WW																
						- imputées sur les déficits antérieurs														XB																
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %																			I6																
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																			WZ																
	Régime des sociétés mères et des filiales *					(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations														2A						)	XA									
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)																			ZX																	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																			ZY																
	Majoration d'amortissement *																			XD																
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)					HT						Entreprises nouvelles 44 sexies					L2						Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)					L5						XF	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)					OV						Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)					K3						Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)					PA							
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)					PP						Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)					1F						Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)					XC							
											Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)					PB						Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																			XS																	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)					Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)					X9						Créance dégagee par le report en arriere du déficit					ZI	8 051					)	XG	8 051							
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																			Y2																	
III. RÉSULTAT FISCAL															TOTAL II					XH	70 229															
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										bénéfice (I moins II)					XI						XJ	70 229														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										déficit (II moins I)					ZL																					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																					XL															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)															XN						XO	70 229														

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

Association POLE PIXEL

31/12/2025

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	33 274
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	33 274
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	70 229
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	103 503
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	32 942
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL															Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(5 889)	AFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	30 104		Dividendes	- Autres réserves	ZD										
						ZE											
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF											
						ZG	24 215										
	TOTAL I	0F	24 215			Report à nouveau	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	24 215								
TOTAL II																	
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
Exercice N :																	
Exercice N-1 :																	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	151 709	152 469				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	369 816	433 549				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	68 178	91 769				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	207 836	254 390				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	797 540	932 176				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 637	1 513				
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										9Z	7 368	4 451				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	9 005	5 964				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	112 128	135 344				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	181 242	163 748				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*										0B	333 893					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%				
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0	0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA											Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL			
												Plus-values à 19 % JM		Imputations JC			
	Groupe : résultat d'ensemble. JD											Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO			
												Plus-values à 19 % JP		Imputations JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH											N° SIRET de la société mère du groupe JJ					
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social															JQ	
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social															JR	
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS																
	Revenu brut social (si le montant est positif) JT																

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Caution Xylam	7 000			7 000
	2	Telmma caution Mi	3 102			3 102
	3	Telmma caution Mi	11 023			11 023
	4	Dépôt garantie Te	305			305
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(7 000)	(7 000)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		(7 000)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)						
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

TOTAL 1TOTAL 2

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Montant restant
à réintégrer

TOTAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①		②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL		Néant ☒ *				
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Association POLE PIXEL					Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :					YP	13	
dont apprentis					YF	1	
dont handicapés					YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale					RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises					OA	588 354	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées					OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante					OL		
TOTAL 1					OX	588 354	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante					OH	10 550	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation					OE	22 987	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial					OF	643 033	
Variation positive des stocks					OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation					XT		
TOTAL 2					OM	676 569	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats					ON	150 361	
Variation négative des stocks					OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances					OR	324 619	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					OS	25 934	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée					OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)					OW	782	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée					OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois					O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante					OY		
TOTAL 3					OJ	501 696	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)					OG	763 227	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					SA	763 227	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX	588 354	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 12
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX			
Période de référence			GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025	
Date de cessation				HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5 N° SIRET 8 1 3 0 5 0 5 0 7 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Association POLE PIXEL

ADRESSE (voie) 24 rue Emile Decorps

CODE POSTAL 69100 VILLE VILLEURBANNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.